



HAL
open science

Projet professionnel de l'étudiant comme élément d'aide à la réussite, cas d'une université scientifique.

Sébastien Balme, Henri de La Boisse, Hervés Barras

► To cite this version:

Sébastien Balme, Henri de La Boisse, Hervés Barras. Projet professionnel de l'étudiant comme élément d'aide à la réussite, cas d'une université scientifique.. 25ieme congrès AIPU " Le défi de la qualité dans l'enseignement supérieur, vers un changement de paradigme ", May 2008, Montpellier, France. pp.235. halshs-00382107

HAL Id: halshs-00382107

<https://shs.hal.science/halshs-00382107v1>

Submitted on 12 Jan 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Projet professionnel de l'étudiant comme élément d'aide à la réussite, cas d'une université scientifique

Balme Sébastien, Université Montpellier 2

De La Boise Henri, Université Montpellier 2

Barras Hervé, Université de Genève

Résumé : Depuis quelques années, l'insertion professionnelle des étudiants universitaires ainsi que l'échec en première année tendent à devenir deux critères de qualité entrant dans l'évaluation des filières d'enseignement. Ces deux critères sont traités indépendamment et souvent par des structures universitaires différentes. Dans une unité d'enseignement, nous nous sommes posés la question de la causalité entre ces deux paramètres au travers d'une analyse en début de formation. Le projet professionnel de l'étudiant (PPE) est une unité d'enseignement obligatoire pour les étudiants de première année des universités françaises. Mis en place dans notre faculté des sciences en 2000, cet enseignement prend la forme d'un projet tutoré. Durant le premier semestre, les étudiants travaillent par groupe de 3 à 5 à l'élaboration d'un projet professionnel commun. La particularité du dispositif pédagogique réside dans l'encadrement des étudiants effectué par des doctorants. L'enseignement est évalué chaque année par les étudiants avant la publication des résultats des examens. L'analyse de la satisfaction des étudiants du PPE sera traitée selon différentes variables. L'objectif de ce traitement est d'établir une cartographie longitudinale de la satisfaction des étudiants. Celle-ci devrait nous permettre de valider nos pratiques enseignantes et les modifier en fonction de la perception des étudiants. Finalement, ces données devront alimenter la motivation des étudiants en fonction de leur projet professionnel.

Mots clés : projet professionnel, évaluation, satisfaction des étudiants

Introduction

Il n'est pas rare d'entendre ou de lire que la majorité des étudiants arrivent dans les universités françaises par défaut et sans projet professionnel. Cette pensée, plus basée sur la massification des effectifs universitaires que relevant de statistiques, a été déjà mise à mal lors des mouvements étudiants de 2006 contre le « contrat première embauche » (CPE). Dès lors, nous avons pu nous rendre compte concrètement d'un changement profond de la perception des étudiants face à l'université et son rapport à l'emploi (Hetzl, 2006). Pourtant, cette préoccupation des étudiants n'est pas nouvelle et les moyens mis en place par les universités pour y répondre (Simon, 2006), non plus. Parmi les dispositifs existants, prenons le projet personnel des étudiants (PPE), mis en place progressivement dans les universités depuis un certain nombre d'années et devenu obligatoire. Le PPE est basé sur le concept que ce sont les objectifs professionnels qui conditionnent le cursus universitaire. La philosophie de cette unité d'enseignement (UE) est de faire construire un projet professionnel par des étudiants de première année universitaire.

Mis en place il y a 8 ans à la Faculté des Sciences de l'Université Montpellier 2, cette UE a été évaluée par les étudiants chaque année, nous permettant d'avoir des informations d'une part concernant la situation des étudiants vis-à-vis de leur projet professionnel en arrivant à l'université et d'autre part l'évolution de ce projet après avoir suivi l'UE. Cette étude nous permet dans le cadre d'une université scientifique de répondre aux questions suivantes : Les étudiants arrivant en première année universitaire scientifique ont-ils un projet professionnel ? Quel est concrètement l'impact du PPE sur ce projet professionnel des étudiants tel qu'il est effectué à la faculté des sciences de l'université Montpellier 2 ? Quelles améliorations pédagogiques pourrions-nous mettre en place afin d'améliorer cette UE et la rendre plus profitable aux étudiants ?

Dans un premier temps, nous détaillerons le dispositif pédagogique du PPE ainsi que l'évaluation de l'enseignement par les étudiants. Dans un second nous détaillons et discuterons les résultats des évaluations, pour finir sur des propositions d'amélioration pédagogique.

1. Descriptif PPE

Le projet professionnel de l'étudiant (PPE) est une unité d'enseignement obligatoire pour tous les étudiants de première année des universités françaises. Mis en place à la Faculté des Sciences de l'Université Montpellier 2 en 2000, cet enseignement prend la forme d'un projet tuteuré. Le PPE s'adresse chaque année à environ 1000 étudiants primo-arrivants. Il est basé sur la double conviction suivante. D'une part, ce sont les objectifs professionnels qui conditionnent le cursus universitaire (et non l'inverse). D'autre part, le rôle de l'université est d'inciter l'étudiant à l'élaboration de son projet professionnel au moment où il entreprend des études supérieures (Arrous, 2006).

Les objectifs du PPE sont multiples.

- Rendre l'étudiant acteur de son projet professionnel,
- Autonomiser les étudiants dans le cadre d'un projet tuteuré,
- Travailler en groupe pour rechercher de l'information, la synthétiser et communiquer,
- Mieux appréhender un domaine d'activité et/ou métier en rencontrant des professionnels.

A la Faculté de Sciences de l'Université Montpellier 2, le PPE est effectué durant le premier semestre de la première année. Les étudiants travaillent en sous groupe de 3 à 5 à l'élaboration d'un projet professionnel commun défini par eux même. La particularité de notre dispositif pédagogique réside dans l'encadrement direct des étudiants par des « tuteurs » qui sont tous étudiants en doctorat ayant obligatoirement effectué leurs deux premières années d'enseignement supérieur dans une faculté scientifique. L'équipe pédagogique, composée de 32 tuteurs, est coordonnée par 2 responsables enseignants-chercheurs qui encadrent les tuteurs, veillent au bon déroulement de l'unité d'enseignement et se chargent de la gestion administrative. Certaines années cette équipe a été renforcée par la participation de conseillers d'orientation et/ou de documentalistes. Dans un souci de rendre les étudiants, mais aussi les tuteurs, autonomes dans leur activité, ces derniers sont amenés à gérer eux même leurs groupes. Leur seule contrainte est d'assurer un minimum de 4 ateliers. Ils peuvent aussi rajouter des ateliers en fonction de la demande des étudiants. Les tuteurs sont responsables de l'encadrement d'un groupe composé en moyenne 7 à 12 sous groupes de 3 à 5 étudiants. Le choix de confier l'encadrement des groupes d'étudiants à des doctorants a été motivé par la proximité que les tuteurs et étudiants peuvent avoir au vu de leur faible différence d'âge et par le fait qu'ils peuvent être considérés par les primo-entrants comme des étudiants ayant réussi leur cursus. De plus, les charges d'enseignement des doctorants étant très inférieures à celle des enseignants-chercheurs, ils seront d'autant plus disponibles et flexibles que les enseignants-chercheurs. Ceci est à notre sens primordial pour effectuer une conduite de projet tuteuré au plus proche des préoccupations des étudiants.

Afin procéder à la formation des groupes, les étudiants sont invités en début de semestre à remplir une fiche électronique de choix de thème. Cette fiche regroupe les principales thématiques des métiers accessibles directement ou indirectement à l'issue d'études scientifiques. Une première répartition sur la base de cette fiche est effectuée afin de constituer 32 groupes ayant une répartition homogène des étudiants en fonction de leur choix de thème. L'affinage des groupes de travail est ensuite fait durant le premier atelier. Dès lors, les étudiants sont amenés à préciser leur sujet avec les tuteurs. Afin de garantir aux étudiants une réelle liberté de choix de thème en fonction de leurs aspirations, nous leurs offrons la possibilité de changer de groupe durant les 3 premières semaines.

Comme énoncé précédemment, un minimum de 4 ateliers est obligatoire. Ils ont pour objectif d'encadrer les étudiants dans la réalisation de leur projet professionnel, d'entretenir leur motivation, de leur rappeler les consignes mais aussi de les former aux techniques de recherche bibliographique, à la préparation d'interviews de professionnels, à la réalisation de posters et à la présentation orale. En fin de premier semestre, le travail est évalué à l'aide d'un poster et d'une soutenance orale. De plus, chaque étudiant doit remettre un rapport personnel court dans lequel il doit faire le bilan de son projet professionnel après avoir suivi le PPE. Afin d'initier les étudiants à une activité de synthèse, ils doivent exposer leurs travaux durant 5 minutes. L'exposé est suivi d'une séance de question de 5 minutes. Cette façon de procéder permet de donner aux étudiants une première approche des techniques de séminaire scientifique. L'évaluation des travaux étudiants est effectuée par leur tuteur. Les étudiants soutiennent devant 2 tuteurs minimum pouvant être aidés par un enseignant chercheur titulaire. De plus, lors des réunions pédagogiques, une grille d'évaluation est élaborée et remplie par les tuteurs. Cette grille prend en compte le poster, la prestation orale, la recherche documentaire et un ajustement individuel. Au final c'est le tuteur qui donne la note finale aux étudiants qu'il encadre.

2. Évaluation de l'enseignement

Dès sa mise en place en 2000, le PPE a fait l'objet d'une évaluation de l'enseignement par les étudiants (EEE). L'objectif du questionnaire est dans un premier temps d'obtenir un indice de satisfaction en demandant aux étudiants leur appréciation générale sur le PPE ainsi que sur l'encadrement par des tuteurs doctorants, afin d'affiner le déroulement du module. Dans un second temps, nous cherchons à connaître les moyens découverts et utilisés par les étudiants pour faire leur recherche bibliographique. Enfin, cette évaluation nous permet de connaître la situation des étudiants vis-à-vis de leur projet professionnel en entrant à l'université ainsi que l'impact du PPE sur ce projet. L'évaluation du PPE est effectuée le jour des soutenances orales et avant la publication des résultats. Au cours des 8 ans d'existence, cette évaluation a permis une évolution progressive du PPE tout en veillant à l'intégrité de ses objectifs. Chaque année, les résultats de l'évaluation sont exposés aux tuteurs un mois après les soutenances. Dès lors, l'équipe pédagogique discute et décide des améliorations à apporter l'année suivante.

Pour l'étude présentée, nous avons d'une part traité qu'une partie les résultats concernant la satisfaction des étudiants. Ceci en raison de la diversité des domaines issue de l'évolution normale des questionnaires durant ces 8 années d'enseignement. En fait, seules les 3 dernières années sont présentées. Que retirons nous de ces EEE ?

3. Méthode

La population de cette étude est constituée de 86 groupes de PPE. Ils représentent les réponses de 2694 étudiants de première année de la Faculté des

Sciences de l'Université de Montpellier 2. Ils ont effectué le PPE ces 3 dernières années.

La satisfaction des étudiants est évaluée de deux manières différentes. La première se concentre sur la satisfaction globale mesurée alors que la seconde s'intéresse plus particulièrement à la satisfaction des étudiants d'interagir avec les tuteurs doctorants. Dans les deux cas, la satisfaction est mesurée à l'aide d'un item au questionnaire qui est ensuite transformée en un score moyen de satisfaction (non=0, ~non=1, ~oui=2 et oui=3) calculé pour chaque groupe d'enseignement évalué.

La seconde mesure se centre sur la modification du projet professionnel des étudiants. Elle est évaluée à l'aide d'une question proposant six choix, répondant à la présence ou non d'un projet professionnel à l'entrée à l'université et la modification de celui-ci à la fin du PPE (pas, peu et grandes modifications). Ces données peuvent être regroupées selon le type de modifications (pas=0, peu=1 et grandes=2) indiqué par les étudiants, puis un score est calculé pour chaque groupe d'enseignement.

Nous disposons d'un certain nombre d'informations générales sur les groupes d'enseignement. Tout d'abord le regroupement des étudiants par métier, cette donnée est agglomérée en quatre catégories : enseignement n=14 (étudiant se destinant aux métiers d'enseignant ou d'instituteur), scientifique n=28 (étudiants voulant exercer un métier scientifique), sécurité n=16 (le terme de sécurité est pris au sens large, ce sont étudiants recherchant un métier dans les domaines de la sécurité sanitaire, alimentaire, civile ou militaire) et divers n=28 (non communiqué ou ne rentrant pas dans les trois premières catégories). Ensuite, l'année durant laquelle l'évaluation du PPE est effectuée (1, 2 et 3). Finalement, la taille de l'effectif du groupe d'enseignement est connu (petit<28, moyen et grand<33, minimum=16 et maximum=60).

4. Résultats

Les résultats sont traités dans le même ordre que la présentation des variables dans la partie précédente méthode. Les traitements interférentiels ont été faits à l'aide du logiciel de traitement statistique SPSS 13.0.1 pour Windows alors que les statistiques descriptives ont été partiellement faites avec le logiciel Office Excel 2003.

a. La satisfaction des étudiants

La satisfaction des étudiants est en générale bonne ($m=1.62$) puisqu'elle est comprise dans la partie positive de l'échelle. Toutefois, cet indice de tendance centrale est biaisé et il est nécessaire d'observer la répartition des étudiants dans l'échelle de cotation. Avec cette méthode, nous observons que 42% des étudiants sont sur un pôle négatif et 58% sont favorables au PPE (non=11%, ~non=31%, ~oui=44% et oui=14%). Il est légitime de se demander s'il y a une systématique dans ces réponses. Pour ce faire, nous calculons des Khi deux de Kruskal-Wallis avec comme critères de regroupement les variables : métier, année et taille de l'effectif. Dans le cas du métier recherché, la satisfaction des

étudiants n'évolue pas selon l'appartenance à un groupe ($m_{ens}=1.66(.34)$, $m_{scien}=1.54(.31)$, $m_{sécu}=1.70(.30)$, $m_{div}=1.63(.33)$) et $\chi^2_{KW}(2, N=86)=3.80$, $p=.24$). L'année durant laquelle le PPE a été évalué ne montre pas d'effets statistiquement significatifs ($m_{a1}=1.65(.29)$, $m_{a2}=1.63(.35)$, $m_{a3}=1.57(.33)$) et $\chi^2_{KW}(2, N=86)=.76$, $p=.68$). Finalement, la taille de l'effectif ne joue pas de rôle dans la satisfaction des étudiants ($m_{pt}=1.64(.31)$, $m_{mo}=1.65(.35)$, $m_{gd}=1.57(.31)$) et $\chi^2_{KW}(2, N=86)=.82$, $p=.66$). De plus, les comparaisons par paires faites à l'aide du test de Mann-Whitney, pour toutes les modalités de chacune des variables, ne montrent pas de différence statistiquement significative.

La satisfaction des étudiants par rapport aux enseignants est aussi testée. De manière générale, ils sont satisfaits par leurs enseignants et leur statut particulier de doctorants ($m=2.32(.27)$). Il faut noter que cette satisfaction n'évolue pas ni selon le métier recherché, ni selon l'année et ni selon la taille de l'effectif dans le groupe d'enseignement.

b. Impact du PPE sur la modification du projet professionnel

La modification du projet professionnel chez les étudiants peut se résumer de plusieurs manières en raison de la question posée. Nous débuterons par la distinction de la présence ou non d'un projet professionnel à l'entrée à la faculté. Nous détaillerons ensuite l'impact du PPE sur la modification du projet professionnel.

Lors de l'entrée en première année d'université, les étudiants déclarent majoritairement avoir un projet professionnel ($m=71\%$). Par contre, chez les étudiants n'ayant pas de projet professionnel à l'entrée, ils ne sont plus que 7% à rester sans projet au terme du PPE. Un autre point intéressant est que cette part d'étudiants sans projet à la fin du PPE tend à diminuer d'année en année (année 1=9%>année 2=6%>année 3=5%).

A la suite du PPE, le pourcentage moyen des étudiants déclarant des modifications dans leur projet professionnel se situe clairement sur la réponse peu de modifications ($m_{pas}=34\%$, $m_{peu}=52\%$, $m_{grand}=14\%$ et $\chi^2_F(2, N=86)=108.98$, $p<.001$). Les comparaisons par paires faites avec le test de Friedman montrent aussi des différences significatives entre les trois groupes. L'étape suivante est de se questionner sur le rôle des variables métier, année et taille de l'effectif. Afin de répondre à ces questions, nous avons effectué des comparaisons par paires à l'aide du test de Mann-Whitney. Nous recherchons des différences entre les modalités de la variable indépendante en répartissant les effectifs selon les trois groupes pas, peu ou grandes modifications dans le projet professionnel et non plus sur le score moyen de la modification du groupe.

Pour débuter ses analyses, nous traitons la variable métier. Dans le groupe des étudiants déclarant ne pas modifier leur projet professionnel ($m_{ens}=44\%$, $m_{sien}=34\%$, $m_{sécu}=32\%$ et $m_{div}=31\%$), les personnes se destinant aux professions de l'enseignement se différencient par rapport aux futurs professionnels de la sécurité, des sciences et des professions diverses. En effet, il y a plus

d'étudiants se destinant à l'enseignement qui ne modifient pas leur projet à la suite du PPE que les trois autres professions citées ($m_{ens}=44\%>m_{sécu}=32\%$ $U(1,n=30)=59.00$, $p=.03$ et $m_{ens}=44\%>m_{div}=31\%$, $U(1,n=42)=78.00$, $p=.001$). Le groupe des étudiants annonçant des petites modifications dans leur projet ($m_{ens}=48\%$, $m_{sien}=52\%$, $m_{sécu}=54\%$ et $m_{div}=53\%$), seul les futurs enseignants se distinguent des étudiants des professions diverses ($m_{ens}=48\%>m_{div}=53\%$, $U(1,n=42)=121.50$, $p=.05$). Les analyses faites sur le groupe des étudiants ne déclarant pas de modification à leur projet professionnel ($m_{ens}=9\%$, $m_{sien}=14\%$, $m_{sécu}=14\%$ et $m_{div}=16\%$) ne montre pas de différence significative. La variable suivante analysée est celle de l'année. Les comparaisons par paires faites à l'aide du test de Mann-Whitney montrent des différences pour les étudiants déclarant des petites modifications dans leur projet professionnel ($m_1=48\%<m_2=55\%$ $U(1,n=59)=283.00$, $p=.02$ et $m_1=48\%<m_3=53\%$, $U(1,n=56)=266.50$, $p=.04$) ainsi que ceux qui déclarent des grandes modifications ($m_1=16\%>m_2=13\%$ $U(1,n=59)=304.00$, $p=.05$ et $m_1=16\%>m_3=12\%$, $U(1,n=56)=261.50$, $p=.03$). Quant à la proportion d'étudiants n'indiquant pas de modification dans leur projet professionnel au terme du PPE, elle reste constante. La dernière variable est celle de la taille de l'effectif dans le groupe. Cette fois, les étudiants déclarent plus des petites modifications lorsqu'ils sont en petits qu'en grands effectifs ($m_{pt}=55\%>m_{gd}=47\%$ $U(1,n=30)=59.00$, $p=.03$) et l'inverse pour les personnes qui n'effectuent pas de modification entre petits et grand effectifs ($m_{pt}=30\%<m_{gd}=38\%$ $U(1,n=42)=120.50$, $p=.04$).

5. Discussion

Les résultats issus de la satisfaction des étudiants sont intéressants. En effet, ils ne démontrent pas de différences significatives. Ils indiquent que les étudiants codent de manière très homogène leur satisfaction à cet enseignement. De plus, les étudiants apprécient particulièrement d'être formés par des tuteurs doctorants, certainement plus proches de leurs préoccupations d'insertion professionnelles actuelles. Cette régularité se retrouve dans les quatre types de profession, les trois années observées et la taille de l'effectif. Cependant, bien que la satisfaction des étudiants soit élevée, des efforts doivent certainement encore être consentis pour encore améliorer ce résultat. En effet, il est important que les doctorants assurant cet enseignement disposent d'une formation et de plus de contacts avec des enseignants expérimentés, de sorte qu'ils puissent construire une première expérience d'enseignement et la valoriser dans leur cursus.

Les déclarations des étudiants sont particulièrement intéressantes en ce qui concerne la présence d'un projet professionnel. En effet, contrairement aux idées reçues au niveau des universités françaises, la grande majorité des étudiants entrent en première année avec déjà un projet professionnel. Nous ne jugeons pas la pertinence ni même de l'avancement, de celui-ci, mais nous sommes forcés de constater sa présence. Il est certain que cet état est un plus permettant d'entretenir la motivation des étudiants. D'ailleurs seul une faible

partie des étudiants déclarent ne pas avoir de projet professionnel après avoir suivi le PPE. Ceci nous assure de sa pertinence dans le plan d'étude.

La modification du projet professionnel des étudiants est soumise à l'orientation de départ de la personne. Il est intéressant d'observer finalement que plus d'un tiers de l'effectif ne modifie pas son projet professionnel à la suite du PPE et que plus de la moitié des étudiants n'apportent que de légères modifications alors que ce n'est qu'un peu plus d'un dixième des étudiants qui modifient leurs projets. En conséquence, nous pouvons déclarer que le projet professionnel des étudiants n'est que légèrement modifié à la suite du PPE. Ce résultat peut s'expliquer par la composition des classes. En effet, les étudiants de cet enseignement ont déjà un projet professionnel, il semble donc normal que celui-ci ne soit que partiellement modifiable dans leur esprit et donc peu modifié. Ceci indique aussi la persévérance des étudiants dans leur projet initial. A l'inverse, ce résultat indique aussi que les étudiants qui n'ont pas de projet professionnel en début d'année ne modifient pas très fortement cette impression malgré le suivi du PPE. D'ailleurs, il est intéressant de remarquer que la part des grandes modifications diminue pendant la période observée au profit de petits changements.

La taille de l'effectif dans le PPE ne semble pas jouer un rôle principal. Il faut noter que dans l'échantillon testé les écarts de nombre d'étudiants entre petits, moyens et grands effectifs ne sont pas très élevés. De plus, les enseignants forment à l'intérieur des groupes des sous-groupes d'étudiants qui effectuent le PPE. En conséquence, la taille du groupe n'est que peu importante puisque les étudiants travaillent finalement leur projet en sous-groupe.

6. Conclusion

Il s'avère qu'une majorité d'étudiants scientifiques entrent à l'université avec un projet professionnel. Pour améliorer l'impact du PPE nous pouvons agir sur deux paramètres : les étudiants et les tuteurs. Pour les étudiants, notre proposition serait de mettre en place un diagnostic les distinguant en fonction de l'avancement de leur projet professionnel. Cette distinction faite, il serait possible de regrouper les étudiants selon leur avancement et ainsi différencier l'approche pédagogique ou les objectifs de l'enseignement en fonction du type de population étudiante, qu'elle ait ou non un projet professionnel. Dans un cas le PPE permettrait d'affiner son projet alors que dans l'autre le PPE servirait à l'élaboration de celui-ci. La prochaine étape sera de renforcer le suivi et la formation des tuteurs afin de mieux diriger les étudiants. Les objectifs de cette formation seraient de connaître les facteurs favorisant l'apprentissage des étudiants ainsi que d'expérimenter des techniques stimulant la participation des étudiants (Rege colet & Barras, 2004).

En guise de conclusion, cette expérience de PPE à la Faculté des Sciences de Montpellier II est très enrichissante à la fois pour les étudiants et les enseignants. Elle permet aux deux acteurs de développer des outils utiles au

développement de l'individu. Finalement, cet enseignement peut aussi être un instrument de promotionnel au service de la communication de la faculté.

Remerciements

Nous tenons à associer à cette étude les tuteurs du PPE qui ont fournis un travail remarquable durant ces 8 années.